

COMBAT OUVRIER

SUPPLEMENT AU MENSUEL

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire
en Martinique et en Guadeloupe

Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe

Pour la reconstruction de la IV^e Internationale

SAMEDI 7 JANVIER 1978

BI-HEBDOMADAIRE TROTSKYSTE - PARAÎT MERCREDI ET SAMEDI - PRIX : 0,50F

EDITORIAL

LES MEDICAMENTS A VIGNETTE BLEUE NE SONT REMBOURSES QU'À 40%

Quelques mois après l'application de cette mesure en France, les vignettes bleues ont fait leur apparition dans les pharmacies des Antilles. Elles sont désormais apposées sur les boîtes de 696 médicaments.

Ces vignettes bleues servent de repère aux agents des caisses de sécurité sociale pour rembourser à un taux de 40 % au lieu de 70 % auparavant les médicaments en question.

Cette mesure sera très rapidement ressentie par les familles qui déjà, bien souvent, ne peuvent même pas acheter la totalité des médicaments prescrits et dans les pharmacies demandent les médicaments les moins chers ou les premiers placés sur l'ordonnance.

De plus, les 700 médicaments concernés par la baisse du taux de remboursement rentrent dans la catégorie des médicaments très couramment prescrits (fortifiants, vitamines, calcium, etc..)

En présentant cette loi, le gouvernement a dit qu'il se souciait de la santé de la population.

Il n'en est rien. Il s'agit tout simplement de tenter de renflouer les caisses de la sécurité sociale qui sont en déficit chronique. Mais ce déficit n'est nullement dû à une surconsommation en produits pharmaceutiques mais principalement à des dépenses que l'état devrait prendre en charge et qu'il laisse supporter par la caisse de sécurité sociale.

Une fois de plus, le gouvernement préfère se servir directement dans la poche des travailleurs pendant qu'il verse aux Dassault et autres de généreuses subventions.

RECLAMEZ LE MENSUEL

COMBAT OUVRIER N°82 CHEZ

LES MARCHANDS DE JOURNAUX

MARTINIQUE

LA S.O.M.E.T. SE RESTRUCTURE : plusieurs dizaines de licenciements

La crise continue dans le bâtiment en Martinique et les patrons semblent décidés à continuer à la faire payer aux travailleurs.

La dernière nouvelle en date est celle de l'absorption de la S.O.M.E.T. appartenant à Jean Joseph par une entreprise française : la Lorraine des Travaux Publics.

M. Jean Joseph ne perd absolument rien dans l'affaire, car il devient P.D. G. de la filiale martiniquaise de la

L.T.P. Il n'a fait que changer de carte de visite.

Par contre pour les travailleurs, la situation n'a fait qu'empirer : ainsi 17 licenciements sont prévus en janvier et une vingtaine d'autres par la suite.

Les patrons ont donc trouvé la bonne méthode pour se débarrasser des travailleurs : sous couvert de restructuration d'absorption, ils licencient ceux qui leur ont permis de faire des profits fabuleux il y a quelques années.

GADELOUPE

Lycée classique et moderne de Baimbridge : nouvelle alerte à la bombe !

Le vendredi 6 janvier, les élèves et les enseignants du Lycée Classique et Moderne de Baimbridge ont dû rapidement quitter l'établissement sous le coup de 10 heures. Le motif de cette évacuation rapide : une alerte à la bombe.

En effet, à 8 h. 45, la surveillance générale recevait un coup de téléphone anonyme informant qu'une bombe avait été placée dans l'un des bâtiments du lycée. La préfecture, informée par le proviseur, conseilla l'évacuation. Et dès 9 h. 30 des jeeps de CRS prenaient place dans la cour de l'établissement.

Cela fait la deuxième fois qu'un tel incident se produit dans ce lycée. Des vérifications faites à la suite de la première alerte avaient abouti à la conclusion qu'il s'agissait d'une plaisanterie. Il se pourrait qu'il en soit de même cette fois-ci.

Cependant, que de telles "plaisanteries" crapuleuses puissent germer dans la tête de certains individus, montre à quel point la société dans laquelle nous vivons est perturbée. Et l'évacuation rapide de l'établissement démontre bien que ceux qui nous dirigent ne sont pas du tout rassurés.

Comment pourrait-il en être autrement dans une société coloniale gangrenée par l'inégalité, la misère et l'oppression ?

MARTINIQUE

Comités ouvriers en grève contre les licenciements

C'est le mardi 3 janvier que les ouvriers de la CAMELEC sont en grève contre les licenciements : en effet, le patron prétendait licencier 8 ouvriers dont 3 délégués du personnel.

Devant la puissance du mouvement, le patron a déjà fait un pas en arrière en proposant de remplacer les 3 délégués par 3 autres ouvriers de la charrette des licenciements. Mais les travailleurs ont refusé cet odieux marchandage et continuent leur grève pour obtenir l'annulation des 8 licenciements.

DIFFICULTES ECONOMIQUES DE LA REGION DE BASSE-TERRE

Nous publions à partir de ce numéro, une série d'articles sur les difficultés économiques de la région de Basse-Terre, Côte-sous-le vent.

Lire notre article en page 2

L. BIBRAC

Directeur de publication : XXXXXXXXXXXXXXXX
Commission Paritaire : N° 51728
Correspondant du Journal : G. BEAUJOUR
B. P. 214 P.A.P.
B. P. 386 F.D.F.
Ronéo du Journal : Pointe-à-Pitre
8^eème supplément au mensuel N° 82

MARIGOT ST MARTIN

LA POPULATION OBLIGÉE DE PAYER TRÈS CHER DE L'EAU

Les habitants de Marigot à St-Martin souffrent actuellement du manque d'eau. Ils sont obligés de payer un seau d'eau 1fr50. Il existait autrefois une fontaine publique qui depuis quelque temps a été fermée sans que personne ne puisse en dire la raison. L'on raconte même que le nouveau maire Elie Fleming s'est tout simplement servi de cette fontaine publique comme moyen de publicité électorale. Une fois élu et bien installé, il n'a pas hésité à la refermer et à priver ainsi la population d'eau.

C'est là une situation vraiment insupportable pour la population tout entière, et plus particulièrement pour les couches pauvres de cette commune. Quand l'on sait le nombre de chômeurs qu'il y a en gé-

néral à St-Martin, et les bas revenus dont dispose la population, l'on mesure toutes les difficultés qu'elle éprouve à payer un seau d'eau à ce prix. De nombreuses familles sont donc obligées, dans ces conditions, d'utiliser l'eau avec parcimonie. Qu'à notre époque des hommes soient ainsi privés d'eau, voilà qui condamne cette société dans laquelle nous vivons. Pourtant des solutions existent.

Il y a bien une usine de dessalement dans l'île, mais l'eau distillée coûte tellement cher qu'elle n'est à la portée que des couches aisées. La population doit exiger que l'eau soit distribuée gratuitement. Aux pouvoirs publics d'en supporter les frais.

MARTINIQUE

LA VÉRITABLE VIOLENCE VIENT DE CEUX QUI GOUVERNENT

On entend beaucoup parler ces jours-ci de "violence" et "d'agressions" commises par de "jeunes voyous". La presse de droite, France-Antilles notamment, se spécialise en ce genre de gros titres apocalyptiques et nous annonce une "vague de recrudescence de la violence organisée". Quand à la radio, elle n'est pas en reste, puisque André Berthon, journaliste à Radio-Caraïbes et par ailleurs rédacteur à Carib-Hebdo n'hésite pas à demander par les ondes l'envoi de C.R.S. en Martinique.

Il s'agit là en réalité d'une véritable campagne orchestrée par le pouvoir colonial.

En grossissant démesurément les faits de façon à semer la panique, la presse et la radio aux ordres vise à exciter la colère du public contre les jeunes en général. En parlant "d'explosion de la violence" au sujet de 2 ou 3 affaires

de délinquance mineure et en poussant des cris de vengeance hystériques contre les soi-disant bandes de voyous qui "écument la ville", le pouvoir prépare l'opinion à un regain de surveillance et de répression contre les jeunes.

En s'appuyant sur quelques faits mineurs, cette campagne a pour but d'obtenir le soutien de la population et de justifier par avance le renforcement des effectifs de la police ou la multiplication des contrôles de gendarmerie.

Sous couvert d'une lutte contre la délinquance, il s'agit, en réalité, de préparer l'opinion à un accroissement des mesures répressives non seulement contre les jeunes mais aussi contre les travailleurs.

C'est pourquoi ceux-ci ne doivent pas être dupes d'une telle campagne anti-jeunes, car si violence il y a, c'est bien du côté du pouvoir colonial qu'elle se trouve.

LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DE LA RÉGION DE BASSE TERRE

Depuis quelques années, et bien longtemps avant l'évacuation d'août 76, le développement de la région de Basse-Terre et de la côte sous-le-vent connaît de sérieuses difficultés économiques. L'administration et les élus locaux ont soi-disant pris en cause ces difficultés en promettant de trouver quelques remèdes, entre autres, l'exploitation industrielle de la source énergétique de Fouillante. Mais il y a bien longtemps que ce projet a été abandonné.

La conséquence dramatique du sous-développement économique de cette région est bien sûr le chômage. Ce chômage s'est aggravé à cause de la disparition progressive de certaines entreprises et de la réduction de la main-d'oeuvre dans les grands secteurs d'activité: la production bana-

nière et le port de Basse-Terre.

L'entreprise Callar-Bologne n'utilise actuellement que 50 personnes. Jusqu'en 1959 il y avait environ 700 dockers qui travaillaient sur le port de Basse-Terre. Il n'existe maintenant que 420 dockers. Les grandes entreprises du bâtiment Adimoulon, Garzinski ont fermé leurs portes depuis bien longtemps. Après l'évacuation, les problèmes économiques de la région de Basse-Terre se sont aggravés. Les couches les plus pauvres de la population: les ouvriers, les petits commerçants, les petits agriculteurs ont subi des pertes importantes mais n'ont pas été indemnisés. Le chômage s'est accentué, certaines petites entreprises commerciales ayant fermé leurs portes.

(à suivre)

ROBERT

COMMUNIQUÉ DE LA CGTM

Nous avons reçu de la section du Robert du syndicat C.G.T.M. du Service de Santé le communiqué suivant :

"Nous vous informons que :

- Les salaires du mois d'octobre, novembre et décembre 77 du personnel auxiliaire ne sont pas payés.
- Le traitement de décembre du personnel titulaire n'est pas payé.
- Les indemnités de nuit et dimanche et jours fériés depuis avril 77 ne sont également pas payées.
- Les A.S. embauchées à l'Hospice ne sont pas stagiarisées.
- Le poste d'A.O.P. (Aide Ouvrier Professionnel) n'est toujours pas créé.
- Mesdames Bergoz et Noléo qui travaillent depuis dix ans ne sont pas titularisées.
- Madame Mazarin depuis 6 ans ne l'est pas non plus.

Pour le fonctionnement cohérent de l'hospice ces agents travaillent régulièrement.

L'administration s'était engagée à régler ces problèmes lors de la transformation de la maternité en hospice.

Constatant qu'à la date d'aujourd'hui aucun de ces problèmes n'est résolu, nous vous informons qu'à compter du 6 janvier 78 nous serons en grève illimitée, tant que n'obtiendrons pas satisfaction sur l'ensemble de nos revendications."

DERNIERE HEURE

Nous avons appris qu'à la date du jeudi 5 le salaire de décembre des titulaires a été finalement payé. Mais les trois mois de salaire des temporaires ne le sont toujours pas.

Cependant la direction et le président du Conseil d'Administration ont tenu une réunion avec le personnel pour lui faire des promesses quant aux salaires et lui demander d'attendre pour les autres revendications.

Vendredi 6, nous verrons la réponse que fera le personnel de l'hospice à ces nouvelles promesses.

DARIBOUSSIER

LE DIRECTEUR UTILISE L'INTIMIDATION

Plusieurs responsables syndicaux de l'usine Darboussier ont été convoqués au commissariat central de police de Pointe-à-Pitre, pour être entendus à la suite d'une plainte du PDG de l'usine, Claverie.

Celui-ci prétend que lors du dernier conflit qui remonte à l'ouverture de la dernière récolte, ces responsables auraient frappé l'un des dirigeants de l'usine, et se seraient rendus coupables d'avoir fait pénétrer dans l'usine des personnes étrangères.

En fait, Claverie cherche à intimider les travailleurs de Darboussier au travers de leurs responsables syndicaux.

Il pense, ce faisant, obtenir la paix sociale à la prochaine récolte. Mais ses calculs risquent de s'avérer faux. Qu'il n'oublie pas le vieux dicton : "qui sème le vent récolte la tempête".